

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL

PROGRAMME 359

RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT

DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2022

PRÉSIDENTE FRANÇAISE  
DU CONSEIL DE L'UNION  
EUROPÉENNE EN 2022



PROGRAMME 359  
**Présidence française du Conseil de l'Union européenne  
en 2022**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

### Serge DUVAL

Responsable du programme n° 359 : Présidence française du Conseil de l'Union européenne

Responsable du programme n° 359 : Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

#### Précisions sur le changement de responsable du programme

La présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) s'est déroulée du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022. Depuis son achèvement, le responsable de programme est Serge Duval qui prend la responsabilité des restes à payer.

La France a assuré la présidence du Conseil de l'Union européenne du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022.

Pendant six mois, la France a eu pour tâches de :

- présider toutes les sessions ministérielles du Conseil de l'Union européenne ainsi que toutes les réunions des instances préparatoires de ce Conseil (COREPER, groupes de travail, etc.) à Bruxelles et à Luxembourg, et d'organiser et présider une vingtaine de conseils informels et autres réunions ministérielles en France ;
- participer à un certain nombre de rencontres obligatoires ou à des sommets avec des chefs d'État ou de gouvernement ou des ministres de pays tiers ayant des relations privilégiées avec l'Union Européenne ;
- représenter le Conseil dans ses relations avec les autres organes et institutions de l'Union européenne, en particulier avec la Commission européenne et le Parlement européen : c'est ainsi que des membres du Gouvernement ont été appelés régulièrement à s'exprimer devant le Parlement européen et à travailler en trilogues ;
- représenter l'Union européenne dans un certain nombre de conférences internationales.

La présidence du Conseil couvre tous les domaines de compétences de l'Union européenne : l'agriculture, l'emploi, la compétitivité, le marché intérieur, l'environnement, les transports, la recherche, l'espace de justice, de liberté et de sécurité, les échanges commerciaux ainsi que les relations extérieures et la politique étrangère et de sécurité commune. Les ministères concernés ont organisé des manifestations réunissant leurs homologues, au niveau ministériel ou à celui d'experts.

Pour coordonner efficacement l'ensemble de ces manifestations et les dépenses additionnelles qu'elles représentent pour les différentes administrations, le Gouvernement a décidé, par décret n° 2020-1117 du 8 septembre 2020, de créer un secrétariat général de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (SGPFUE), chargé :

- de coordonner la définition de la liste des événements, réunions et manifestations relevant de la PFUE arrêtée par le Premier ministre ;
- d'évaluer le coût de ces événements et manifestations, en liaison avec les administrations concernées et d'en coordonner la mise en œuvre ;
- d'arrêter, en liaison avec les administrations concernées, la programmation des crédits correspondants, de coordonner leur gestion, d'ordonner les dépenses et d'en rapporter l'exécution devant le Parlement ;
- d'organiser les événements, manifestations et réunions relevant de la Présidence de la République, du Premier ministre et du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;
- de la communication, du mécénat et de la définition des moyens, d'associer la société civile aux événements et activités de la PFUE ;
- sans préjudice des compétences du ministre chargé de la sécurité publique, de la coordination des dispositifs de sécurité et la définition des modalités d'accréditation ;
- de la définition des principes concernant les systèmes d'information utilisés, y compris pour les vidéo et audioconférences, et de la gestion documentaire des textes en discussion.

En reconduisant l'expérience concluante de la présidence française de 2008, il a été décidé que le SGPFUE serait placé sous l'autorité du Premier ministre, ce qui souligne son caractère interministériel et son importance au sein de

l'action du Gouvernement. Ce choix donne plus de visibilité et de transparence dans l'autorisation parlementaire puis dans l'exécution budgétaire et facilite les économies d'échelle. Il est conforme à l'esprit de la LOLF, et avait fait l'objet d'une appréciation positive par la Cour des comptes à l'issue de la présidence de 2008.

Le succès de la présidence française en 2022 fut d'autant plus crucial que plusieurs textes d'importance capitale pour l'Union européenne ont été débattus ou adoptés pendant son mandat. Il s'agit d'actes faisant partie des 6 initiatives clés de la Commission européenne, à savoir le Pacte vert européen, une Europe adaptée à l'ère du numérique, une économie au service des personnes, une Europe plus forte sur la scène internationale, la promotion du mode de vie européen et un nouvel élan pour la démocratie européenne.

La présidence tournante offre à l'État-membre la possibilité de laisser son empreinte sur les dossiers prioritaires qu'il fera avancer, mais aussi de renforcer son image auprès de ses partenaires et de sensibiliser ses citoyens au fonctionnement des institutions de l'Union européenne.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

---

### **OBJECTIF 1 : Exercer une présidence durable de l'Union européenne**

INDICATEUR 1.1 : Emissions de gaz à effet de serre

### **OBJECTIF 2 : Réussir l'organisation de la présidence française de l'Union européenne**

INDICATEUR 2.1 : Taux de satisfaction des participants

INDICATEUR 2.2 : Coût par participant

## Objectifs et indicateurs de performance

**OBJECTIF****1 – Exercer une présidence durable de l'Union européenne****INDICATEUR****1.1 – Emissions de gaz à effet de serre**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Emissions de gaz à effet de serre	kg équivalent carbone	Sans objet	Sans objet	72 000	41 138	< 75 000

**Commentaires techniques**

En LFI 2021 aucun indicateur de performance n'était défini. La LFI 2022 définit 2 objectifs et 3 indicateurs qui concernent les émissions de gaz à effet de serre, le taux de satisfaction des participants et le coût par participant.

Sources de données : ÉcoAct

Modalités de calcul : Ce dispositif a permis de diffuser l'information sur le cadre de développement durable, à la fois aux prestataires chargés de l'organisation logistique des événements (environ 20 000 personnes) et aux participants invités.

Le SGPFUE a demandé aux ministères de lui donner toute information pertinente sur la mise en œuvre, lors des différents événements de la PFUE, des mesures prévues dans le cadre de référence du développement durable ; il les a également sollicités pour qu'ils lui fournissent les informations permettant de calculer le bilan carbone.

Le dispositif mis en place a permis de collecter des données concernant environ 250 événements. Il ressort de ces données que :

- le cadre de référence a été généralement bien mis en œuvre partout où les conditions pratiques le permettaient ;
- certaines mesures n'ont pas posé de difficultés (régulation de la température, tri des déchets, accessibilité des sites aux personnes handicapées...) ;
- un grand nombre de mesures se sont révélées plus complexes à mettre en œuvre, posant la question de leur pertinence a posteriori. Il en est ainsi du don des repas non servis, qui suppose la signature d'un accord entre les prestataires de restauration et des structures locales de distribution, et qui se heurtait par ailleurs à des limites réglementaires pour des opérateurs publics ; de même l'incitation à utiliser le transport combiné de fret, pour l'aménagement des sites, n'a pas eu d'effet, car les délais étaient trop courts entre la transmission de l'ordre d'exécution et la réalisation des aménagements (moins d'une semaine), pour permettre aux prestataires de mettre en œuvre cette option.

**ANALYSE DES RÉSULTATS****INDICATEUR 1.1 : EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE**

L'objectif d'exercer une Présidence durable du Conseil de l'Union européenne, en émettant moins de 75 000 t<sub>eq</sub> CO<sub>2</sub> pour l'ensemble des réunions en France, a été atteint. L'estimation finale des émissions sur la base des données réelles des événements s'élève en effet à 41 138 tCO<sub>2e</sub>.

Comme le SGPFUE s'y était engagé, ces émissions ont été par ailleurs intégralement compensées par l'achat de crédits Carbone dans le cadre :

- d'une convention signée avec l'Office national des forêts (ONF) le 13 avril 2022 pour la compensation de 27 500 t<sub>eq</sub> CO<sub>2</sub> pour un montant de 1,08 M€. L'exécution financière de celle-ci court jusqu'en 2028 avec le versement du solde programmé à la fin 2027 ou en 2028 années de vérification des réductions d'émissions concernant les projets labellisés, soit 5 ans après la dernière plantation dans le cadre des projets labellisés.

- d'un appel d'offres pour la seconde tranche de la compensation portant sur des crédits carbone déjà disponibles, remporté par ÉcoAct : 13 648 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub> ont ainsi été compensées dans le cadre du projet Naija Stoves (Nigeria), fondé

**Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022**

Programme n° 359 | Objectifs et indicateurs de performance

sur la méthodologie Gold Standard et du projet Yedeni (Éthiopie), fondé sur la méthodologie VCS pour un montant respectif de 62 k€ et 88 k€.

**OBJECTIF****2 – Réussir l'organisation de la présidence française de l'Union européenne****INDICATEUR****2.1 – Taux de satisfaction des participants**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Taux de satisfaction des participants	Note de 0 à 5	Sans objet	Sans objet	4,5	4,2	4,5

**Commentaires techniques**Sources de données : 8 451 délégués,Modalités de calcul : enquêtes d'opinion**INDICATEUR****2.2 – Coût par participant**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Coût par participant	€	Sans objet	Sans objet	1 913	1 909	< 2 000

**Commentaires techniques**Sources de données : application accréditation NoventoModalités de calcul : coût moyen**ANALYSE DES RÉSULTATS****INDICATEUR 2.1 : TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS**

La satisfaction globale donne une note de 4,2 sur 5, chiffre légèrement inférieur à la cible (4,5) mais comparable à 2008 (4,3), date de la dernière présidence française de l'Union européenne. Le taux de satisfaction moyen est équivalent pour les événements in situ et les 102 réunions à distance. Les réunions de fonctionnaires et d'experts

obtiennent le meilleur taux de satisfaction (4,4). Les réunions et conférences ministérielles ainsi que les colloques sont proches de la moyenne.

Pour les réunions sur site, le choix des lieux (4,5) et l'accueil (4,4) reçoivent les appréciations les plus positives tandis que l'hébergement (3,9) est noté moins favorablement.

## **INDICATEUR 2.2 : COÛT PAR PARTICIPANT**

Le coût-cible prévisionnel prévu par participant aux réunions et conférences ministérielles à 27 était de 2 000 €

Le coût moyen par participant n'a été calculé que pour les réunions ministérielles informelles et conférences ministérielles utilisant l'application d'accréditation Novento. Il ressort à 1 909 €, en deçà de la cible de 2 000 €. Le coût moyen par participant est de 3 131 € pour les réunions ministérielles informelles et de 1 199 € pour les conférences ministérielles.

Il est à noter que les coûts PFUE 2022 sont très inférieurs à ceux de la dernière présidence française de 2008.



## Présentation des crédits

### 2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence		8 761 261 22 553 108		206 700	8 761 261 22 759 808
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence		10 582 247 31 241 213		1 743 017	10 932 247 32 984 230
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	2 294 323 1 951 645	1 763 120 6 852 362			4 057 443 8 804 007
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>2 294 323</b>	<b>21 106 628</b>	<b>0</b>	<b>23 400 951</b>	<b>23 750 951</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+767 919 (hors titre 2)		+767 919	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+45 252 539 (hors titre 2)		+45 252 539	
Total des AE ouvertes	2 294 323	67 127 086 (hors titre 2)		69 421 409	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>1 951 645</b>	<b>60 646 683</b>	<b>1 949 717</b>	<b>64 548 045</b>	

#### 2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence		37 715 189 30 625 922		206 700	37 715 189 30 832 622
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence		48 479 913 41 755 906		2 263 017	48 829 913 44 018 924
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	2 294 323 1 951 645	14 071 081 13 772 049			16 365 404 15 723 694
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>2 294 323</b>	<b>100 266 183</b>	<b>0</b>	<b>102 560 506</b>	<b>102 910 506</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+767 919 (hors titre 2)		+767 919	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		-7 430 272 (hors titre 2)		-7 430 272	
Total des CP ouverts	2 294 323	93 603 830 (hors titre 2)		95 898 153	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>1 951 645</b>	<b>86 153 877</b>	<b>2 469 717</b>	<b>90 575 239</b>	

## 2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3	Titre 6	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention		
	Prévision LFI 2021			
	Consommation 2021			
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	47 160 906	9 345 765	47 160 906	47 160 906
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	56 963 073	4 124 861	56 963 073	56 963 073
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	21 840 772		21 840 772	21 840 772
	8 864 140			8 864 140
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>125 964 751</b>	<b>0</b>	<b>125 964 751</b>	<b>125 964 751</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>32 322 440</b>	<b>4 124 861</b>		<b>36 447 301</b>

## 2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3	Titre 6	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention		
	Prévision LFI 2021			
	Consommation 2021			
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	18 206 978		18 206 978	18 206 978
	1 326 748			1 326 748
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	19 065 407	3 604 861	19 065 407	19 065 407
	3 481 283			7 086 144
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	9 532 811		9 532 811	9 532 811
	1 297 866			1 297 866
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>46 805 196</b>	<b>0</b>	<b>46 805 196</b>	<b>46 805 196</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>6 105 897</b>	<b>3 604 861</b>		<b>9 710 758</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2021	Ouvertes en 2022	Consommées* en 2022	Consommés* en 2021	Ouverts en 2022	Consommés* en 2022
Titre 2 – Dépenses de personnel	0	2 294 323	1 951 645	0	2 294 323	1 951 645
Rémunérations d'activité	0	1 067 381	1 120 455	0	1 067 381	1 120 455
Cotisations et contributions sociales	0	1 226 942	831 190	0	1 226 942	831 190
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	32 322 440	21 106 628	60 646 683	6 105 897	100 266 183	86 153 877
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	32 151 940	21 106 628	60 413 683	6 055 897	100 266 183	85 800 377
Subventions pour charges de service public	170 500	0	233 000	50 000	0	353 500
Titre 6 – Dépenses d'intervention	4 124 861	0	1 949 717	3 604 861	0	2 469 717
Transferts aux ménages	0	0	1 377	0	0	1 377

## Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

Programme n° 359 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2021	Ouvertes en 2022	Consommées* en 2022	Consommés* en 2021	Ouverts en 2022	Consommés* en 2022
Transferts aux entreprises	1 215 000	0	270 000	1 215 000	0	270 000
Transferts aux collectivités territoriales	0	0	39 700	0	0	39 700
Transferts aux autres collectivités	2 909 861	0	1 638 641	2 389 861	0	2 158 641
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>23 400 951</b>			<b>102 560 506</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+46 020 458			-6 662 353	
<b>Total*</b>	<b>36 447 301</b>	<b>69 421 409</b>	<b>64 548 045</b>	<b>9 710 758</b>	<b>95 898 153</b>	<b>90 575 239</b>

\* y.c. FdC et AdP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2021	Prévues en LFI pour 2022	Ouvertes en 2022	Ouverts en 2021	Prévus en LFI pour 2022	Ouverts en 2022
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	35 000	350 000	767 919	35 000	350 000	767 919
<b>Total</b>	<b>35 000</b>	<b>350 000</b>	<b>767 919</b>	<b>35 000</b>	<b>350 000</b>	<b>767 919</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2022		60 000		60 000				
03/2022		37 500		37 500				
05/2022		257 464		257 464				
08/2022		61 550		61 550				
10/2022		264 934		264 934				
11/2022		14 800		14 800				
12/2022		71 672		71 672				
<b>Total</b>		<b>767 919</b>		<b>767 919</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT ANTICIPÉ OU ISOLÉ HORS TRANCHES FONCTIONNELLES ET HORS FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/01/2022		87 014 800		34 591 788				
<b>Total</b>		<b>87 014 800</b>		<b>34 591 788</b>				

## DÉCRETS D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/04/2022						2 859 605		2 859 605
<b>Total</b>						<b>2 859 605</b>		<b>2 859 605</b>

## DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2022						1 293 458		1 293 458
02/12/2022						1 500 000		1 500 000
<b>Total</b>						<b>2 793 458</b>		<b>2 793 458</b>

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
16/08/2022		2 859 605		2 859 605				
01/12/2022						38 968 803		39 228 602
<b>Total</b>		<b>2 859 605</b>		<b>2 859 605</b>		<b>38 968 803</b>		<b>39 228 602</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>90 642 324</b>		<b>38 219 312</b>		<b>44 621 866</b>		<b>44 881 665</b>

---

**Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022**

---

Programme n° 359 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence		8 761 261 22 759 808	8 761 261 22 759 808		37 715 189 30 832 622	37 715 189 30 832 622
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence		10 582 247 32 984 230	10 932 247 32 984 230		48 479 913 44 018 924	48 829 913 44 018 924
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	2 294 323 1 951 645	1 763 120 6 852 362	4 057 443 8 804 007	2 294 323 1 951 645	14 071 081 13 772 049	16 365 404 15 723 694
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>2 294 323</b>	<b>21 106 628</b>	<b>23 400 951</b>	<b>2 294 323</b>	<b>100 266 183</b>	<b>102 560 506</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+46 020 458	+46 020 458		-6 662 353	-6 662 353
Total des crédits ouverts	2 294 323	67 127 086	69 421 409	2 294 323	93 603 830	95 898 153
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>1 951 645</b>	<b>62 596 401</b>	<b>64 548 045</b>	<b>1 951 645</b>	<b>88 623 595</b>	<b>90 575 239</b>
Crédits ouverts - crédits consommés	+342 678	+4 530 686	+4 873 364	+342 678	+4 980 236	+5 322 914

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

La programmation budgétaire initiale était fondée sur le programme des événements tel qu'il avait été actualisé en réunion interministérielle le 24 novembre 2021.

Cette programmation initiale tenait compte d'hypothèses conservatrices (maintien des événements physiques ; tenue en France du sommet UE-Afrique). Une réserve pour aléas avait par ailleurs été constituée pour permettre l'organisation d'événements que le nouvel exécutif aurait pu souhaiter.

Cette programmation initiale tenait compte d'hypothèses conservatrices (maintien des événements physiques malgré la résurgence du Covid-19 ; tenue en France du sommet UE-Afrique). Une réserve pour aléas (15 M€) avait par ailleurs été constituée par le responsable de programme pour permettre l'organisation d'événements que le nouvel exécutif aurait pu souhaiter après les élections présidentielle et législatives.

La consommation s'établit à 64,55 M€ en AE et 90,58 M€ en CP en 2022, et à 101 M€ en AE et 100,29 M€ en CP sur les deux années d'existence du programme.

La consommation en AE 2022 est nettement supérieure aux prévisions initiales (+41,15 M€) en raison du rattrapage du retard pris dans les engagements en 2021.

Par contre, aussi bien, la consommation 2022 en CP (-11,98 M€) que la dépense finale sur les deux années (-49,07 M€) est fortement inférieure aux crédits initiaux.

Ces économies s'expliquent par la tenue à Bruxelles et le financement par les institutions communautaires de certains événements initialement programmés en France, la tenue en visioconférence de plusieurs événements en raison du Covid-19 en début d'année puis ensuite de la crise en Ukraine, la non-utilisation de la réserve pour aléas et enfin une maîtrise des coûts d'organisation des principaux événements en présentiel (cf. indicateur 2.2.).

L'exécution par ministère se répartit comme suit :

## Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

Programme n° 359 | Justification au premier euro

En euros	Réalisation 2021		Réalisation 2022	
	AE	CP	AE	CP
Présidence de la République	3 302 015	1 131 458	13 589 074	15 759 632
Services du Premier ministre hors SGPFUE	459 475	47 929	903 476	1 315 021
SGPFUE - Fonctionnement	384 063	335 440	578 646	627 268
SGPFUE - Actions collectives	8 523 400	976 753	8 188 624	15 088 683
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	1 948 725	1 095 965	11 353 554	12 206 314
Ministère de la transition écologique	2 963 485	795 029	5 551 848	7 690 466
Ministère de l'éducation de la jeunesse et des sports	1 787 546	127 056	1 316 963	2 977 453
Ministère de l'économie, des finances et de la relance	2 078 747	96 522	6 825 680	8 807 904
Ministère des armées	1 087 802	30 039	881 197	1 906 038
Ministère de l'intérieur	3 158 193	985 564	3 202 572	5 375 200
Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion	1 465 395	262 272	637 201	1 840 324
Ministère des Outre-mer	374 069		567 616	941 684
Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales	469 898	137 802	355 873	687 969
Ministère de la justice	357 633		1 042 407	1 400 040
Ministère de la culture et de la communication	3 253 290	1 681 142	1 318 667	2 890 816
Ministère de la santé et des solidarités	2 475 307	1 149 973	1 326 490	2 651 825
Ministère de la mer	1 049 024	805 660	731 647	975 012
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	1 283 465	52 154	2 483 319	3 714 630
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation	-	-	3 017 365	3 017 365
Ministère de la transformation et de la fonction publiques	25 769	-	675 826	701 595
<b>Total</b>	<b>36 447 301</b>	<b>9 710 758</b>	<b>64 548 045</b>	<b>90 575 239</b>

Note de lecture : les intitulés et les périmètres ministériels correspondent à ceux du Gouvernement « Castex », en fonction pendant la plus grande partie de la PFUE.

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	2 294 323	21 106 628	23 400 951	2 294 323	100 266 183	102 560 506
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>2 294 323</b>	<b>21 106 628</b>	<b>23 400 951</b>	<b>2 294 323</b>	<b>100 266 183</b>	<b>102 560 506</b>

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Les ressources du programme fixées en LFI 2022 ont été modifiées en cours de gestion à la suite de mouvements issus des lois de finances rectificatives ou de mouvements réglementaires :

- le programme a bénéficié du report de 87 M€ d'AE et 34,6 M€ de CP ouverts en 2021, qui n'avaient pas pu être engagés compte tenu de délais dans la passation de certains marchés événementiels et de l'attentisme des ministères organisateurs fin 2021 dans un contexte marqué par une résurgence de l'épidémie de Covid-19 ;

- ces crédits ont été réduits par deux transferts de 1,3 M€ à destination du programme 105 (« Action de la France en Europe et dans le monde ») pour financer le forum des mondes méditerranéens (événement ne faisant pas partie de la PFUE, mais à forte résonance européenne) et de 1,5 M€ à destination du programme 175 (« Patrimoines ») pour compenser certaines charges supportées par le château de Versailles dans le cadre de l'organisation du sommet des chefs d'État et de gouvernement les 10 et 11 mars 2022 ;
- 2,9 M€ (en AE=CP) ont été annulés par décret d'avance du 7 avril 2022 pour financer le plan de résilience, annulation compensée par une ouverture du même montant dans la loi de finances rectificative du 16 août 2022 ;
- enfin, les économies réalisées sur l'organisation de la PFUE par rapport au plan de financement initial ont permis l'annulation de 39 M€ par la loi de finances rectificative du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

## ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Les fonds de concours rattachés en 2022 se répartissent comme suit :

Ministère	Financier	Libellé de l'événement	Montant ouvert (€)
<b>MENJS</b>	Commission européenne	Osons la mobilité (éducation)	98 528
	Commission européenne	DGVET (éducation)	34 200
	Commission européenne	conférence européenne de la jeunesse (éducation)	150 000
	Commission européenne	Le sport dans les temps de l'enfant (sport)	60 000
	Commission européenne	Vers un pacte vert pour le sport (sport)	60 000
	Commission européenne	Réunion des directeurs des sports (sport)	30 000
<b>Culture</b>	Commission européenne	Informal meeting of the Cultural Affairs Committee	16 150
<b>Agriculture</b>	Commission européenne	51eme conférence des directeurs d'organismes payeurs des aides de la PAC	26 000
<b>Ministères sociaux</b>	Commission européenne	Insertion	68 936
	Commission européenne	MISSOC	11 200
<b>Enseignement supérieur et recherche</b>	Commission européenne	Forum « les universités pour le futur de l'Europe	62 500
	Commission européenne	Forum stratégique sur les infrastructures de recherche (ESFRI) & conférence des 20 ans de l'ESFRI	0
	Commission européenne	Réunion semestrielle des directeurs généraux de l'enseignement supérieur	46 672
<b>Intérieur</b>	EUROPOL	EUROPOL	14 800
	FRONTEX	Conseil d'administration FRONTEX	70 000
	CEPOL	Conseil d'administration CEPOL	18 934
<b>Total</b>			<b>767 920</b>

Fin 2022, les versements ont été réalisés à hauteur de plus de 60 % des montants notifiés. Les délais de versement n'ont pas permis de récupérer le solde des versements pendant la durée de vie du programme 359.

Les reliquats seront rattachés en 2023 au programme 129 et seront annulés dès lors que les montants correspondants ont été financés par le programme 359 en avance de phase.

35 000 € ont été rattachés en 2021 pour l'événement Forum stratégique sur les infrastructures de recherche (ESFRI) & conférence des 20 ans de l'ESFRI.



## Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

Programme n° 359 | Justification au premier euro

## RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	11 472	844 265	855 737	11 472	4 010 647	4 022 119
Surgels	0	2 859 605	2 859 605	0	2 859 605	2 859 605
Dégels	0	0	0	0	0	0
Annulations / réserve en cours de gestion	0	-2 859 605	-2 859 605	0	-2 859 605	-2 859 605
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>11 472</b>	<b>844 265</b>	<b>855 737</b>	<b>11 472</b>	<b>4 010 647</b>	<b>4 022 119</b>

844 265 € en AE et 4 010 647 € en CP pour les crédits HT2 et 11 472 € pour les crédits T2 ont initialement été mis en réserve.

Une annulation de 2 859 605 € en AE et CP est intervenue avec le décret d'avance n° 2022-512 du 7 avril 2022. La loi de finances rectificative n° 2022-1157 du 16 août 2022 a ouvert 2,9 M€ en AE et CP.

## EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

## EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2021	Réalisation 2021	LFI + LFR 2022	Transferts de gestion 2022	Réalisation 2022	Écart à LFI + LFR 2022 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(5 - (3 + 4))

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI	Mesures de transfert en LFI	Corrections techniques	Impact des schémas d'emplois pour 2022	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2021 sur 2022	dont impact du schéma d'emplois 2022 sur 2022
	(6)	(7)	(8)	(5-4)-(2-1)-(6+7+8)		

En 2022, le programme 359 a bénéficié de crédits de titre 2, mais sans plafond d'emplois.

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

(en ETPT)

Service	Prévision LFI	Réalisation	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	Impact des schémas d'emplois pour 2022	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2021 sur 2022	dont impact du schéma d'emplois 2022 sur 2022
---------	---------------	-------------	---------------------------	---------------------------	-----------------------------	--	--	---

(en ETP)

Service	Schéma d'emplois Prévision PAP	ETP au 31/12/2022 Réalisation
---------	-----------------------------------	-------------------------------------

L'effectif du secrétariat général de la présidence française du Conseil de l'Union européenne a été constitué par des mises à disposition d'agents d'autres administrations et n'est donc pas financé par le programme. Il a compté jusqu'à 41 collaborateurs.

#### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
Transferts en gestion		0,00

#### PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2021	Prévision LFI 2022	Exécution 2022
<b>Rémunération d'activité</b>		<b>1 067 381</b>	<b>1 120 455</b>
<b>Cotisations et contributions sociales</b>		<b>1 226 942</b>	<b>831 190</b>
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :			818 611
– Civils (y.c. ATI)			
– Militaires			818 611
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE			
Autres cotisations		1 226 942	12 578
<b>Prestations sociales et allocations diverses</b>			
<b>Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)</b>		<b>2 294 323</b>	<b>1 951 645</b>
<b>Total titre 2 (hors CAS Pensions)</b>		<b>2 294 323</b>	<b>1 133 033</b>
<i>FdC et AdP prévus en titre 2</i>			

Le programme 359 a bénéficié de crédits de titre 2 non assortis de plafond d'emplois en 2022. Ces crédits ont permis la rémunération de réservistes des ministères des armées et de l'intérieur, ainsi que la prise en charge d'indemnités versées à des militaires d'active. Ces agents ont été employés comme chauffeurs d'autorités dans le cadre des principaux événements de la PFUE.

#### ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions

**Socle d'exécution 2021 retraitée**

Exécution 2021 hors CAS Pensions

**Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022**

Programme n° 359 | Justification au premier euro

(en millions d'euros)

**Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions**

Impact des mesures de transfert et de périmètre 2022/ 2021

Débasage de dépenses au profil atypique :

- *GIPA*
- *Indemnisation des jours de CET*
- *Mesures de restructuration*
- *Autres dépenses de masse salariale*

**Impact du schéma d'emplois**

EAP schéma d'emplois 2021

Schéma d'emplois 2022

**Mesures catégorielles****Mesures générales**

Rebasage de la GIPA

Variation du point de la fonction publique

Mesures bas salaires

**GVT solde**

GVT positif

GVT négatif

**Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA**

Indemnisation des jours de CET

Mesures de restructurations

Autres rebasages

**Autres variations des dépenses de personnel 1,13**

Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23

Autres variations 1,13

**Total 1,13**

## *Dépenses pluriannuelles*

## Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

Programme n° 359 | Justification au premier euro

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2022	CP 2022
AE ouvertes en 2022 * (E1) <b>67 127 086</b>	CP ouverts en 2022 * (P1) <b>93 603 830</b>
AE engagées en 2022 (E2) <b>62 596 401</b>	CP consommés en 2022 (P2) <b>88 623 595</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2022 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) <b>26 736 544</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2022 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>4 530 686</b>	dont CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) <b>61 887 051</b>

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 brut (R1) <b>26 736 543</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2021 (R2) <b>7 688</b>					
<b>Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 net (R3 = R1 + R2) <b>26 744 231</b></b>	–	CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) <b>26 736 544</b>	=	Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R4 = R3 - P3) <b>7 688</b>	
AE engagées en 2022 (E2) <b>62 596 401</b>	–	CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) <b>61 887 051</b>	=	Engagements 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R5 = E2 - P4) <b>709 350</b>	
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R6 = R4 + R5) <b>717 037</b></b>	
					Estimation des CP 2023 sur engagements non couverts au 31/12/2022 (P5) <b>0</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2023 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2022 (P6 = R6 - P5) <b>717 037</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2022 + reports 2021 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Les restes à payer du programme 359 ont presque tous été apurés, compte tenu de la clôture de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne fin juin 2022. Le reliquat concerne :

- quelques engagements juridiques dont la finalisation se heurte à des problèmes de facturation par les fournisseurs (les paiements correspondants auront lieu en 2023 sur le programme 129) ;
- les restes à payer relatifs à une convention avec l'ONF (0,26 M€ en CP) qui ont vocation à être réglés par le SGAE à la fin de ladite convention, en 2027 ou 2028.

## Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

Programme n° 359 | Justification au premier euro

## Justification par action

## ACTION

## 01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence		8 761 261 22 759 808	<b>8 761 261</b> <b>22 759 808</b>		37 715 189 30 832 622	<b>37 715 189</b> <b>30 832 622</b>

Cette action regroupe les crédits destinés aux manifestations imposées par le calendrier européen et le règlement intérieur du secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, ainsi les crédits destinés aux manifestations qui incombent traditionnellement à l'État exerçant la présidence du Conseil de l'Union européenne. Ont ainsi été classés dans cette action :

- sept événements au titre de la présidence de la République : la présentation du programme de la présidence et du programme du trio (conférence de presse du 9 décembre 2021), les manifestations d'ouverture de la présidence à Paris (3 événements) et Strasbourg, et Bruxelles, le sommet informel des chefs d'État et de gouvernement de Versailles les 11 et 12 mars 2022 et la restitution des travaux de la conférence pour l'avenir de l'Europe à Strasbourg le 9 mai 2022 ;
- 30 réunions ministérielles informelles ordinaires ou extraordinaires (en lien avec la crise en Ukraine).

Les réunions ministérielles informelles sont des réunions des ministres des 27 États membres de l'Union européenne dans l'une des dix formations du Conseil de l'Union européenne : affaires étrangères ; affaires générales ; compétitivité ; économie et finances ; emploi, politique sociale, santé et consommateurs ; environnement ; justice et affaires intérieures ; transports-télécommunications-énergie.

La consommation totale de l'action 01 sur 2021-2022 s'élève à 32,11 M€ en AE et 32,16 M€ en CP, dont 22,76 M€ en AE et 30,83 M€ en CP en 2022. La consommation en CP supérieure aux AE s'explique par des erreurs d'imputation en 2021 (imputations sur l'action 1 au lieu des actions 2 ou 3).

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	8 761 261	22 553 108	37 715 189	30 625 922
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	8 761 261	22 553 108	37 715 189	30 625 922
Titre 6 : Dépenses d'intervention		206 700		206 700
Transferts aux autres collectivités		206 700		206 700
<b>Total</b>	<b>8 761 261</b>	<b>22 759 808</b>	<b>37 715 189</b>	<b>30 832 622</b>

Les dépenses de fonctionnement (22,55 M€ en AE et 30,63 M€ en CP) correspondent aux frais d'organisation des événements mentionnés ci-dessus. En réintégrant les dépenses exposées en 2021, elles s'élèvent à 31,9 M€ (en AE et CP) sur la totalité de la présidence.

Les dépenses d'intervention de 206 700 € correspondent à un versement du ministère de l'agriculture et de l'alimentation à l'agence nationale de sécurité alimentaire.

## ACTION

### 02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence		10 932 247 32 984 230	<b>10 932 247</b> <b>32 984 230</b>		48 829 913 44 018 924	<b>48 829 913</b> <b>44 018 924</b>

Cette action regroupe les crédits destinés au financement des manifestations correspondant à l'initiative particulière de la présidence de la République et des différents ministères pendant le semestre de la présidence française.

Ces événements se décomposent entre :

- huit manifestations à l'initiative du Président de la République : le volet français de la conférence pour l'avenir de l'Europe et des consultations avec l'industrie européenne et les partenaires sociaux en amont de la présidence, le sommet de l'océan tenu à Brest du 9 au 11 février 2022, une réunion à haut niveau sur le Sahel le 16 février 2022, un événement sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes le 8 mars 2022 et les manifestations de clôture de la présidence ;
- 80 conférences ministérielles : cette catégorie comprend des réunions auxquelles les 27 ministres des États membres sont conviés pour débattre d'un thème qui ne fait pas l'objet d'une formation traditionnelle du Conseil (ex. : logement, fonction publique), des réunions du trio ou de ministres selon un format *ad hoc* selon la nature de la compétence exercée (ex. outre-mer) ou enfin des colloques ou des réunions d'experts ouvertes ou fermées par un ministre français avec la participation éventuelle d'un commissaire européen ;
- 51 colloques sans participation ministérielle ;
- 205 réunions de fonctionnaires et d'experts ;
- 35 autres événements : événements culturels financés par la PFUE, réunions internationales dans lesquelles la présidence tournante exerce un rôle de coordination des positions européennes, salons dans laquelle la présidence souhaitait être présente.

La consommation totale de l'action 02 sur 2021-2022 s'élève à 51,22 M€ en AE et 51,11 M€ en CP, dont 32,98 M€ en AE et 44,02 M€ en CP en 2022.



## Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

Programme n° 359 | Justification au premier euro

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	10 932 247	31 241 213	48 829 913	41 755 906
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	10 932 247	31 008 213	48 829 913	41 402 406
Subventions pour charges de service public		233 000		353 500
Titre 6 : Dépenses d'intervention		1 743 017		2 263 017
Transferts aux ménages		1 377		1 377
Transferts aux entreprises		270 000		270 000
Transferts aux collectivités territoriales		39 700		39 700
Transferts aux autres collectivités		1 431 941		1 951 941
<b>Total</b>	<b>10 932 247</b>	<b>32 984 230</b>	<b>48 829 913</b>	<b>44 018 924</b>

Les dépenses de l'action (32,98 M€ en AE et 44,02 M€ en CP) correspondent aux frais d'organisation des événements mentionnés ci-dessus. En réintégrant les dépenses exposées en 2021, elles s'élèvent à 51,22 M€ en AE et 51,1 M€ en CP sur la totalité de la présidence.

Ces dépenses sont inscrites en dépenses de fonctionnement lorsque l'organisation est directement portée par l'État et en dépenses d'intervention lorsqu'elle est déléguée à un tiers (souvent, un opérateur du ministère).

Les dépenses d'intervention se décomposent entre :

- le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (678 461 AE et 948 461 € CP) ;
- le ministère de l'éducation de la jeunesse et des sports (54 700 € en AE et 219 700 € en CP) ;
- le ministère de la mer (675 176 € en AE et CP) ;
- le ministère de la culture (334 680 € en AE et 419 680 € en CP).

Les montants inscrits en subventions pour charges de service public correspondent à des erreurs d'imputation (ministères des Armées pour 120 500 € en CP et ministère de la recherche pour 233 000 € en AE et CP). En effet, les subventions versées à des opérateurs dans le cadre des événements de la PFUE auraient dû être classées en transferts et non en subventions pour charges de service public.

## ACTION

## 03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	2 294 323	1 763 120	<b>4 057 443</b>	2 294 323	14 071 081	<b>16 365 404</b>
	1 951 645	6 852 362	<b>8 804 007</b>	1 951 645	13 772 049	<b>15 723 694</b>

Cette action porte des dépenses interministérielles correspondant à des « biens collectifs » : décoration des bâtiments du Conseil de l'Union européenne à Bruxelles, frais de fonctionnement du secrétariat général de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, communication, cybersécurité, interprétation, transport, agents de liaison, compensation carbone et autres marchés d'intérêt commun. Les marchés ont été passés par le SGPFUE, l'exécution a été déconcentrée au niveau des ministères.

Bien qu'il soit difficile d'en évaluer l'impact, la présidence française du Conseil de l'Union européenne a eu recours aux marchés mutualisés de la DAE (marché événementiel interministériel, notamment) et a centralisé certains achats pour l'ensemble des ministères.

Certaines dépenses ont été internalisées à des fins d'économies (réalisation et hébergement du site internet de la présidence par le secrétariat général du Conseil, recours aux réservistes des ministères des Armées et de l'intérieur pour le transport des délégations). Enfin, le mécénat obtenu des constructeurs français en matière de mise à disposition de véhicules propres a permis de réduire les dépenses de transport.

La consommation totale de l'action 03 sur 2021-2022 s'élève à 17,67 M€ en AE et 17,02 M€ en CP, dont 8,8 M€ en AE et 15,72 M€ en CP en 2022 répartis comme suit : 1,95 M€ de crédits de titre 2 et 6,85 M€ en AE et 13,77 M€ en CP de crédits hors titre 2.

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	2 294 323	1 951 645	2 294 323	1 951 645
Rémunérations d'activité	1 067 381	1 120 455	1 067 381	1 120 455
Cotisations et contributions sociales	1 226 942	831 190	1 226 942	831 190
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	1 763 120	6 852 362	14 071 081	13 772 049
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 763 120	6 852 362	14 071 081	13 772 049
<b>Total</b>	<b>4 057 443</b>	<b>8 804 007</b>	<b>16 365 404</b>	<b>15 723 694</b>

Les dépenses de personnel recouvrent le remboursement aux ministères des Armées et de l'intérieur de la rémunération des conducteurs mis à disposition pour le transfert des délégations.

Les dépenses hors titre 2 s'élèvent à 6,85 M€ en AE et 13,77 M€ en CP en 2022 de crédits hors titre 2. En réintégrant les dépenses réalisées en 2021, les dépenses totales sur cette action s'élèvent à 15,72 M€ en AE et 15,07 M€ en CP

## Récapitulation des crédits et emplois alloués aux opérateurs de l'État

### RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2021		Prévision LFI 2022		Réalisation 2022	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>ANSÉS - Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (P206)</b>					<b>206 700</b>	<b>206 700</b>
Transferts					206 700	206 700
<b>EPCMP - Etablissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris (P131)</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>			<b>304 000</b>	<b>304 000</b>
Transferts	500 000	500 000			304 000	304 000
<b>EPPGHV - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette (P131)</b>	<b>65 000</b>	<b>65 000</b>			<b>143 560</b>	<b>383 560</b>
Transferts	65 000	65 000			143 560	383 560
<b>Ecole de l'air et de l'espace (P178)</b>	<b>120 500</b>					<b>120 500</b>
Subventions pour charges de service public	120 500					120 500
<b>CNC - Centre national du cinéma et de l'image animée (P334)</b>					<b>64 680</b>	<b>64 680</b>
Transferts					64 680	64 680
<b>Rmn-GP - Réunion des musées nationaux - Grand Palais (P175)</b>	<b>435 000</b>	<b>435 000</b>				
Transferts	435 000	435 000				
<b>FEI - France éducation international (P214)</b>	<b>258 200</b>	<b>93 200</b>			<b>15 000</b>	<b>180 000</b>
Transferts	258 200	93 200			15 000	180 000
<b>Institut Français (P185)</b>	<b>743 000</b>	<b>473 000</b>				<b>270 000</b>
Transferts	743 000	473 000				270 000
<b>Universités et assimilés (P150)</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>			<b>233 000</b>	<b>233 000</b>
Subventions pour charges de service public	50 000	50 000			233 000	233 000
<b>Total</b>	<b>2 171 700</b>	<b>1 616 200</b>			<b>966 940</b>	<b>1 762 440</b>
Total des subventions pour charges de service public	170 500	50 000			233 000	353 500
Total des transferts	2 001 200	1 566 200			733 940	1 408 940

Le financement des opérateurs par le programme 359 correspond à des transferts réalisés par les ministères pour la réalisation d'événements ou de projets dans le périmètre de la PFUE.

Les montants inscrits en subventions pour charges de service public correspondent à des erreurs d'imputation.